

**CRÉDIT-CADRE D'INVESTISSEMENT DE CHF 250'000.- TTC POUR LE FINANCEMENT D'ETUDES POUR LES PLANS LOCALISES DE QUARTIER (PLQ) DU NOUVEAU QUARTIER DES CHERPINES**

Vu la planification du nouveau quartier des Cherpines,

Vu les enjeux urbanistiques, tant au niveau social, économique qu'environnemental de ce nouveau quartier,

Vu la mise en œuvre prochaine des premiers équipements publics des Cherpines,

Vu la volonté de la Commune de réaliser ce quartier dans un délai temporel restreint,

Vu les nombreuses études à réaliser avant cette adoption pour vérifier notamment les questions de programmation urbaine (scolaire, périscolaire, petite enfance, ...), financières, et d'accessibilité,

Vu la nécessité de réaliser les espaces publics et les infrastructures en lien avec la place des Cherpines,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Vu le préavis favorable de la commission aménagement et mobilité (CAM) du 19 mars 2024,

Vu le préavis favorable de la commission finances, administration et sécurité (CFAS) du 18 mars 2024,

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DECIDE**

à la majorité simple

Par 16 oui, 0 non et 0 abstention sur 16 CM présents

1. D'ouvrir un crédit-cadre de CHF 250'000.- TTC destiné au financement d'études diverses liées aux PLQ du nouveau quartier des Cherpines.
2. De comptabiliser la dépense brute prévue de CHF 250'000.- TTC dans le compte des investissements, sous rubrique N° 7900.529, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Confignon, dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense nette prévue de CHF 250'000.- TTC au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le compte N° 7900.33 « amortissements ordinaires du patrimoine administratif » dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2025.

4. Le Conseil administratif informe régulièrement les commissions concernées des études effectuées.

Le Président : Frédéric REVERCHON



La Secrétaire : Floriane SCHMIDT

